



SAINTE-AGNÈS

Notre magazine municipal

**LES DÉLÉGATIONS
DE VOS ÉLUS**

| PAGE 4 |

LE BUDGET

| PAGE 7 |

**RENAISSANCE
DES COMMERCES**

| PAGES 8-9 |





“
*CE VIRUS EST VENU FAIRE
PRENDRE CONSCIENCE
À L'HUMANITÉ DE
SA FRAGILITÉ*”

En 1997, le docteur en médecine Jean Bernard publiait « Le Jour où le temps s'est arrêté ». Il s'agit d'un texte d'imagination, qui relève du conte voltairien et de la parabole borgésienne, que personnellement je considère comme un chef d'œuvre littéraire.

Le 17 mars 2020, à 12 heures, en réponse à la pandémie du Covid-19, le temps s'est arrêté. La littérature avait souvent célébré le temps qui fuit, le temps perdu, le temps retrouvé.

Cette fois, il s'agit du temps bloqué ; c'est l'achronie générale. Les commerces ne vivent plus, les travailleurs cessent leurs activités, les voitures ne roulent plus. Horaires, rendez-vous, plans sur l'avenir, discussions sur la réduction du temps de travail, la retraite, toute cette comptabilité est devenue absurde. Les réformes même prévues par le gouvernement sont devenues secondaires.

Le Président de la République déclare que, s'il n'y a plus de temps, il n'y a plus de durée :

« Ceux que vous avez élus en 2014, restent encore en place en attendant la fin du confinement et l'installation des nouveaux conseils municipaux. »

Pour ma part, chers Agnésois, j'ai continué puisque vous m'avez renouvelé votre confiance en mars dernier, à exercer de façon permanente mes fonctions.

Ce qui nous est arrivé et qui malgré tout se poursuit

pourrait être de la science-fiction car notre agresseur est d'autant plus difficile à vaincre qu'il se fait plus intime. Nous vivons une crise sanitaire majeure, un drame qui pourrait devenir sans précédent.

Tout au long de ces dernières semaines, avec les élus qui m'entourent, j'ai particulièrement été attentif à notre village et à ses habitants. J'ai œuvré pour le bien de tous, avec toute mon énergie et dans un seul but : l'intérêt général.

Nous avons très souvent trouvé des solutions pour ceux qui d'entre vous aviez des besoins particuliers parce que seuls, isolés ou âgés.

Les commerçants, les artisans, les professionnels de santé de la commune ainsi que les agents publics au quotidien sur le terrain ont continué et poursuivent avec compétence et efficacité à assurer leur mission et cela parfois même au-delà de leurs prérogatives.

Je tiens tout particulièrement à les remercier tous vivement pour leurs actions.

Le 23 mai dernier, à huit clos et conformément à la loi, nous avons pu enfin procéder à l'installation de notre nouveau Conseil Municipal. À l'intérieur de ce magazine, vous trouverez les délégations que chaque élu s'est vu attribuer.

Pour conclure cet édito et avant de vous inviter à découvrir le contenu de ce magazine municipal, je

SOMMAIRE

| PAGES 2 - 3 |
ÉDITO

| PAGES 4 - 5 - 6 |
LES ÉLUS DU CONSEIL
MUNICIPAL 2020 / 2026

| PAGE 7 |
LE BUDGET

| PAGES 8 - 9 |
RENAISSANCE DES
COMMERCES

| PAGE 10 |
SAINTE-AGNÈS LUTTE
CONTRE LE COVID-19

| PAGE 11 |
INFOS PRATIQUES

| PAGE 12 |
SAINTE-AGNÈS
LA BELLE

tenais à vous dire que même si ce virus semble s'écarter, j'en appelle quand même à chaque Agnésoises et Agnésois pour que le sang-froid et l'esprit de responsabilité l'emportent sur la crainte légitime que l'on peut éprouver face à la situation

sanitaire que nous avons vécue et qu'hélas nous vivons toujours.

Je formule tous mes vœux de santé pour vous et vos proches et vous dis à très bientôt.

Albert FILIPPI
Maire

*Avec toute mon
Amitié
Alf.*



AU REVOIR ANGE !

Oui, la vie est éphémère, mais le souvenir d'un vrai personnage reste ancré dans nos mémoires.
C'est le cas d'**Ange PIAZZA** qui nous a quitté le 27 mai dernier.

Ce sacré monsieur est parti pour un long voyage dont personne ne connaît vraiment la destination, mais il nous rappelle aussi l'importance des personnes qui nous ont marquées.

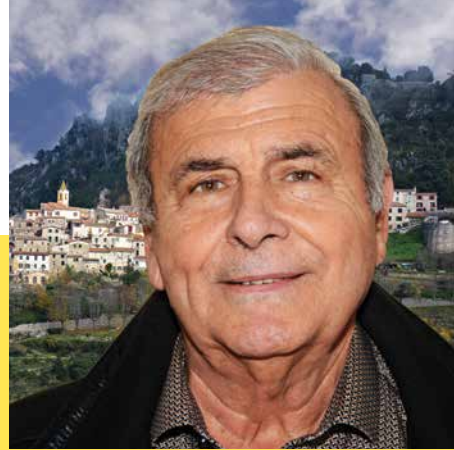
À son épouse, ses enfants, sa famille et ses proches, nous tenions à leur renouveler nos sincères condoléances et rendre un dernier hommage à notre ami Ange.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



Albert FILIPPI

Maire de Sainte-Agnès
et Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de la Riviera
Française.



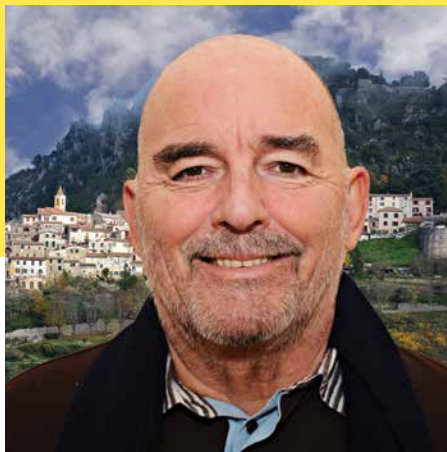
Antoine MATTERA

1^{er} adjoint délégué à l'urbanisme,
aux travaux et marchés publics.
Aux relations entre la commune
et les administrés ainsi que les
institutions administratives.
À l'État-civil et aux cimetières.
À la protection civile.



Évelyne IMBERT

2^{ème} adjoint déléguée à
l'éducation, au centre de loisirs
et à l'enfance.



Gérard HUGON

3^{ème} adjoint délégué à
l'administration générale de la
commune. Aux travaux neufs,
d'entretien des bâtiments,
de la voirie et des terrains.
Au fonctionnement des
équipes techniques.
À la communication municipale.



Élodie BUTEZ

4^{ème} adjoint déléguée aux
finances communales et à la
gestion administrative.
Aux actes administratifs relatifs
aux affaires foncières.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



Sandrine KREMER

Conseillère municipale déléguée à la gestion du personnel sur les filières administratives, techniques, culturelles. À l'animation et au social. Membre des commissions : urbanisme, handicap, sécurité et travaux.



Hervé DELLERBA

Conseiller municipal délégué à la défense et membre de la commission agriculture.



Aurélia SOMAZZI

Conseillère municipale membre des commissions : vie scolaire, environnement, tourisme, culture, sport et au C.C.A.S.



Christophe BARELLI

Conseiller municipal membre des commissions : environnement, agriculture, tourisme, culture et sport.



Marie-Claire HUGON-PISTOLESI

Conseillère municipale déléguée au C.C.A.S membre des commissions : vie scolaire, tourisme, culture et sport.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020/2026



Karim LANDAIS

Conseiller municipal membre des commissions : tourisme, culture et sport.



Lina LUCIANI

Conseillère municipale membre des commissions : finances, personnel, vie scolaire, tourisme, culture et sport.



Christophe ZAZZERA

Conseiller municipal membre des commissions : finances, urbanisme, handicap, sécurité, travaux et agriculture.



Josée PENSINI

Conseillère municipale membre de la commission vie scolaire et C.C.A.S.



Pascal SEMENTE

Conseiller municipal membre des commissions : personnel, travaux, tourisme, culture et sport.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

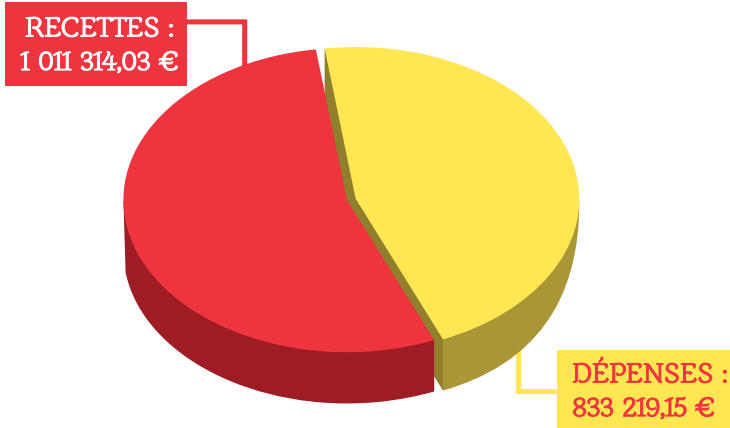
Lors du dernier Conseil municipal consacré principalement au budget de la commune, cette année encore, grâce à une gestion rigoureuse des finances municipales, avec les élus municipaux nous avons pu établir des budgets en équilibre sans aucune augmentation des taux de base d'imposition et en programmant malgré tout de nombreux travaux pour l'amélioration de votre cadre de vie.

Dans une période de fortes contraintes liées notamment à des coupes budgétaires, des baisses de dotations et un surcroît de charges, nous avons voulu maintenir l'offre de services publics pour accompagner tous les habitants de Sainte-Agnès dans leur vie quotidienne.

Comme je vous l'ai indiqué, nous avons considérablement baissé depuis le début de nos mandatures le taux d'endettement par habitant, passant ainsi en 2008 de 1486 € par habitant à moins de 702 € par habitant en 2020.

Nos investissements dans des projets structurants se poursuivront car ils constituent une obligation d'engagements municipaux, tels que la sécurisation des accès routiers à nos quartiers ou la mise en sécurité de nombreux sites.

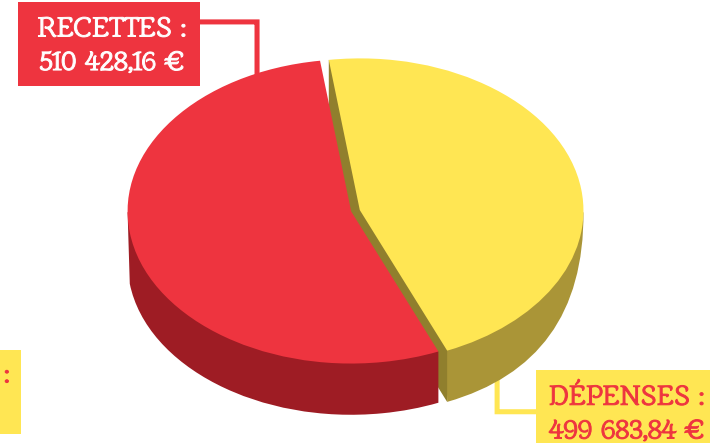
FONCTIONNEMENT



Le compte administratif 2019 reflète la poursuite des efforts fournis pour une gestion optimisée des finances municipales en partenariat avec les organismes d'État, de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération en vue de l'obtention de soutiens financiers.

Si les intempéries 2014 ont été gérées pendant plus de 4 ans, celles de 2019 le seront, sauf mauvaise surprise ou nouvelles intempéries, durant les deux prochaines années.

INVESTISSEMENT



Nos diverses interventions permettent ainsi de maintenir des taux d'imposition stables tout en apportant toujours plus de services à la population.

Pour 2020, notre budget municipal restera responsable, équilibré et maîtrisé en fonctionnement.

En investissement, il restera audacieux et permettra dans sa globalité de préserver les finances communales.

SECTION FONCTIONNEMENT : 907 470,91 €

SECTION INVESTISSEMENT : 557 998,10 €

Pour toutes les opérations, une même vision nous a guidées : continuer à faire de notre commune une collectivité qui maîtrise son développement, qui offre à ses habitants un cadre de vie agréable et des équipements adaptés tout en étant attentif à la diversité de nos quartiers et ses particularités.

C'est ainsi que principalement deux grands axes ont été décidés :

- **Ne pas augmenter les taux d'imposition.**
- **Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.**

RENAISSANCE DES COMMERCES

Après parfois plus de deux mois de confinement, la vie a repris « autrement » dans notre village. Cela signifie que les commerces ont pu à nouveau accueillir du public dans leur établissement en prenant les mesures de protections sanitaires prévues par le gouvernement.

Une réouverture qui a été très attendue par les commerçants, mais aussi par de nombreux habitants et touristes, qui auront à cœur de renouer avec l'achat ou la consommation « plaisir ».

Reste que compte-tenu de la situation sanitaire toujours incertaine, la reprise reste lente. Néanmoins, grâce à nos commerçants qui ont mis en place des mesures de protection assez strictes afin non seulement de rassurer la clientèle, mais aussi de se protéger eux-mêmes ainsi que leurs salariés, nous devrions rapidement retrouver un fonctionnement normal de cette économie essentielle à la vie communale.

L'ALIMENTATION GÉNÉRALE "LE VAL CELIANGE"

Ce commerce que l'on a plaisir à comparer à la « caverne d'Ali baba » est resté ouvert pendant toute la période de confinement. Un très grand merci à son exploitante, Valérie EON, qui n'a pas hésité à procéder aux livraisons au domicile des particuliers. **Tél. 04 93 44 90 39**



L'HÔTEL - RESTAURANT - BAR "LE SAINT-YVES"



Une véritable cuisine traditionnelle du pays nous est concoctée par Georges TIBERT qui n'a pas hésité à organiser un service de plats à emporter durant cette période de confinement. Encore merci Georges ! **Tél. 04 93 35 91 45**

RENAISSANCE DES COMMERCES

LA CRÊPERIE "Ô GAÏNE"

C'est avec plaisir que notre crêpier local, Jean-Claude GAUDO vous accueille dans sa crêperie qu'il considère

comme un véritable lieu de rencontres et d'échanges.

Tél. 06 48 54 91 78



RESTAURANT "LE RIGHI"

Cet établissement tenu par Julie et Franck DUJARDIN nous régale par sa cuisine maison traditionnelle. Un grand merci à eux qui ont également organisé un service de plats à emporter durant cette période de confinement et qui ont profité pour refaire les façades de leur restaurant, accentuant ainsi la beauté de ce petit coin du village. **Tél. 04 92 10 90 88**

MAITRE-VERRIER



Frédéric PELISSIER fabrique depuis une trentaine d'années ses pièces dans son atelier. Vous y trouverez luminaires, miroirs, objets décoratifs tous issus de dessins originaux. Une véritable boutique artisanale qui mérite le détour !

Tél. 04 93 35 50 40

SAINTE-AGNÈS LUTTE CONTRE LE COVID-19

Parmi les mesures prises par le Maire de Sainte-Agnès pour l'acquisition des masques de protection à destination de tous les habitants de la commune et suite à l'appel lancé sur les réseaux sociaux, concernant la recherche de couturières et couturiers locaux, Madame Claude COUTAL, membre du groupe des couturières « Les cousettes de Sainte-Agnès », s'est immédiatement signalée ainsi qu'une dizaine d'autres habitants de la commune à savoir Josiane, Anna, Marielle, Danièle, Jean-Patrice, Valérie, Magali, Brigitte, Lisa, Sylvie et Roseline.

La commune a donc acheté tout le nécessaire pour la confection de masques en tissu aux normes AFNOR selon les indications préconisées par l'hôpital de Grenoble.

C'est ainsi que le 23 mai dernier les habitants de Sainte-Agnès ont pu obtenir un masque gratuitement. Merci à ces bénévoles pour la rapidité avec laquelle

les masques ont été confectionnés. Il est important de signaler que madame Marielle PAGENELLE, secrétaire à la mairie et responsable du périscolaire de l'école a réalisé tous les masques des enfants scolarisés.

En complément des masques confectionnés par nos cousettes, d'autres ont été fournis par la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et distribués par les élus début mai.

Il faut aussi saluer l'action des cantonniers de la commune pour leur investissement durant cette période de confinement ainsi que madame Marie-Claire HUGON qui a fait le relais entre les pharmacies et les personnes isolées ou âgées de la commune pour leur procurer les médicaments qui leur étaient ordonnés.

Enfin, merci à notre corps médical local qui a été mis à rude épreuve pendant cette période hors du commun.





HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04 93 35 84 58 - **Fax :** 04 92 10 35 14

Email : mairiesteagnes@wanadoo.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

FORT MAGINOT

- Juillet - août - septembre : Ouvert tous les jours avec visites à 10h30, 14h30 et 16h.
- De octobre à juin : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 14h30 et 16h.

Pour les groupes, hors les mois de juillet, août et septembre, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 6 €

Enfants de 4 à 14 ans : 3 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 4 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 88 75 70 89

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 0892 233 499 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S sera assurée en mairie par **Madame Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58** le mercredi de 14h à 17h.

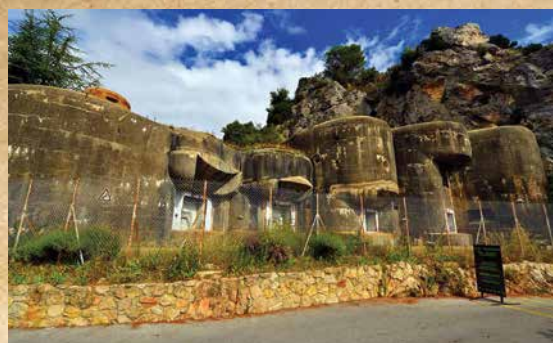
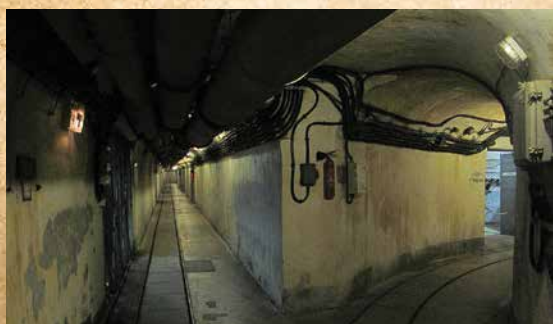
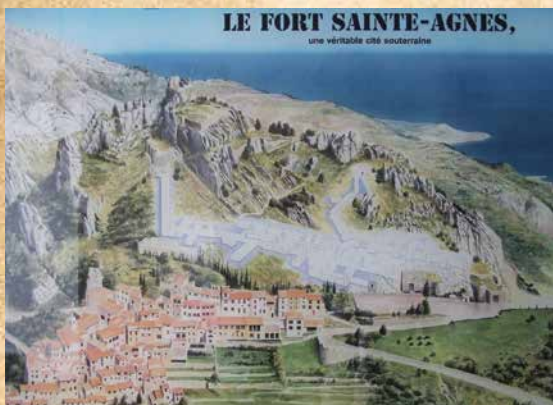
KINÉSITHÉRAPEUTE

Monsieur Angélo GROCCIA, kinésithérapeute, propose ses services depuis le 08 juin dernier aux habitants de notre commune. Ce praticien se déplace à domicile et effectue également des soins sur rendez-vous le mardi dans les locaux de la salle Saint-Jean.

Vous pouvez prendre rendez-vous au **07 58 80 96 40**.

CHANSON-POÉSIE DE GUERRE : FORT SAINTE-AGNÈS JUIN 1940 IMAGINAIRE DE GUERRE DANS L'ARMÉE DES ALPES

« SAINTE-AGNÈS LA BELLE »



À cent mètres sous terre
Sous le fer, le béton
Tapis dans leur tanière
Vivent des trouffions
C'est une belle forteresse
Hérissée de canons
Qui tout là-haut se dresse
Et domine les vallons

Nous sommes l'équipage
De ce beau souter
Des gars tous à la page
Aimant l'amour et le vin
Pour le vin, la cantine
Mais pour l'amour basta
Du rêve à la copine
Et tout part dans les draps

Nous avons fière allure
Nos barbes en collier
Pour revoir sa future
Cela fait beaucoup d'effet
Mais en mauvaise posture
On sait se démerder
En cas d'alerte dure
On va se faire soigner

Puisque l'on est en guerre
Et que ça va barder
Tous ceux de l'arrière
Faut pas vous effrayer
Nous gardons la frontière
Personne ne nous aura
Car notre devise est fière
On ne passera pas

Refrain : Jamais je n'oublierai Sainte-Agnès la Belle,
son humidité, ses escaliers, la fraîcheur du beau sol
et sa pâle lumière. Voilà, voilà, notre tanière.

Bruno Ray
Historien